

Texte d'accompagnement du rapport sur le réseau de biotopes 2020



Internationale
Kommission zum
Schutz des Rheins

Commission
Internationale
pour la Protection
du Rhin

Internationale
Commissie ter
Bescherming
van de Rijn

Rapport n° 284



Mentions légales

Editeur:

Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR)
Kaiserin-Augusta-Anlagen 15, D 56068 Coblenz
Postfach 20 02 53, D 56002 Coblenz
Téléphone +49-(0)261-94252-0, télécopieur +49-(0)261-94252-52

Courriel électronique: sekretariat@iksr.de
www.iksr.org

<https://twitter.com/ICPRhine/>

Texte d'accompagnement sur le développement de la méthode et sur les résultats du monitoring du réseau de biotopes sur le Rhin 2020

L'objectif des États riverains du Rhin est de préserver, d'améliorer ou de restaurer le réseau actuel d'habitats typiques du milieu rhénan, le **réseau de biotopes**. À cette fin, les habitats peu perturbés et proches de l'état naturel doivent être élargis, restaurés et dotés de passerelles biologiques adaptées et de taille suffisante et de corridors de migration ouverts.

En préservant, étendant et restaurant la diversité des habitats aquatiques, semi-aquatiques et terrestres, on enrichit la biodiversité de l'écosystème et on rend celui-ci plus résilient aux perturbations telles que les **impacts du changement climatique**. La restauration du réseau de biotopes est donc un objectif essentiel du programme [Rhin 2040](#).

Les actions en relation avec le réseau de biotopes se fondent sur le **plan** de « Mise en réseau des biotopes sur le Rhin » ([CIPR 2006](#)). Le cours principal du Rhin allant de la Suisse aux Pays-Bas est ici l'axe primordial de mise en connexion du bassin et de son écosystème dans son ensemble. Les habitats aquatiques, semi-aquatiques et terrestres qui le composent sont divisés en huit groupes biotopiques distincts. Le plan formule des objectifs concrets de développement pour les différents tronçons du Rhin, des priorités géographiques claires et des propositions d'actions pour relier les huit groupes biotopiques caractéristiques (p. ex. roselières, forêts alluviales). Les actions à engager sur l'ensemble du Rhin pour établir un réseau de biotopes à grande échelle y sont présentées. Ce plan sert simultanément les intérêts de la protection des eaux, de la nature et de la lutte contre les inondations et promeut les objectifs des directives communautaires de politique de l'eau ainsi que la stratégie de l'UE sur la biodiversité.

Le recensement de l'état actuel du réseau de biotopes sur tout le cours du Rhin a été effectué pour la première fois en 2020 principalement par **télé-détection numérique**. Sur la base des données satellitaires du programme européen Copernicus, il a été possible de classer les différents groupes biotopiques d'une grande partie du champ alluvial du Rhin.

Les **résultats** sont présentés dans le [rapport CIPR n° 284](#) et dans l'**Atlas**¹ sur la mise en réseau de biotopes sur le Rhin. Ils mettent en relief les actions de développement à engager, les potentialités du réseau de biotopes sur le Rhin et les défis à relever, toutes ces informations devant aider les États riverains du Rhin à étendre ce réseau à grande échelle.

Pour la bonne **fonctionnalité** du réseau de biotopes, des liens intacts assurant des interactions directes entre la faune et la flore sont d'une importance capitale. L'Atlas donne des informations à ce sujet en affichant les **espaces prioritaires** et les **zones déficitaires** du réseau. Les espaces prioritaires comprennent des zones centrales (particulièrement) précieuses pour le réseau de biotopes. Les zones déficitaires, notamment les surfaces imperméabilisées (zones urbaines et sites industriels), fragmentent le réseau et ont des répercussions (très) fortes sur ce réseau. Les recommandations de mesures pour les groupes biotopiques dans ces espaces et zones sont présentées à l'aide de pictogrammes.

¹ https://geoportal.bafg.de/karten/cipr_atlas_des_biotopes_2020/

Dans le rapport, les actions à engager pour le réseau de biotopes sur le Rhin sont exposées sous forme détaillée. Il est fait la distinction entre les mesures en cours de réalisation, celles en cours de planification et certaines autres qui sont recommandées. L'Atlas présente de manière illustrative les **mesures mises en œuvre** pour le réseau de biotopes dans les espaces prioritaires. Sur le **haut Rhin**, ces mesures portent entre autres sur la redynamisation de zones alluviales, p. ex. dans les zones de débouché d'affluents. Elles visent également à reconnecter d'anciens bras, à revitaliser les berges et à rétablir la continuité fluviale pour les poissons, ceci également sur les usines hydroélectriques du cours principal. Certains projets favorisant la mise en réseau de biotopes, p. ex. la restauration des rives rhénanes à Bâle, peuvent être appliqués en partie en milieu urbain. Le décaissement de surfaces dans le lit majeur permet de créer des zones inondables proches d'un état naturel et de développer des prairies permanentes riches en espèces. Ces mesures comptent parmi les plus importantes pour reconstituer un réseau de biotopes intact dans le champ alluvial du **Rhin supérieur** à hauteur de Rastatt et de Karlsruhe. La bande alluviale de la vallée du **Rhin moyen** est, par nature, très étroite et se distingue nettement de celle des autres tronçons du Rhin. Les surfaces inondables sont ici marquées par des zones urbaines et des usages intensifs (trafic ferroviaire et routier). Sur la suite du cours vers l'aval, le **Rhin inférieur** démarre à hauteur de Bonn et les grandes villes caractérisent un milieu de zones déficitaires pour le réseau de biotopes. Il ne subsiste comme structures de connexion que des passerelles biologiques ici et là, comme le champ alluvial de la Sieg, l'ancien bras rhénan d'Urdenbach ou le méandre d'Ilverich. Ce n'est que dans sa partie aval, à partir du débouché de la Lippe et jusqu'à la frontière germano-néerlandaise, que le champ alluvial du Rhin inférieur s'ouvre sur un paysage agricole moins marqué par le tissu urbain. Une bande continue le long du Rhin est ici classée Ramsar et zone de protection des oiseaux d'importance primordiale pour les oies sauvages arctiques qui y hivernent. Le long du **delta du Rhin**, des surfaces ont été reconquises en de nombreux endroits grâce à des mesures de recul de digues. De nombreuses zones sont précieuses pour les oiseaux d'eau hivernants.

Pour pouvoir protéger et promouvoir les **relations fonctionnelles**, souvent fortement anthropisées, entre les habitats et les espèces animales et végétales qui y vivent, il est utile de prendre en compte à l'avenir - en plus des résultats quantitatifs et surfaciques de l'analyse assistée par télédétection - l'état écologique qualitatif des milieux alluviaux le long du Rhin, de leurs eaux courantes et dormantes et la présence d'espèces emblématiques et d'espèces cibles sélectionnées. Les oiseaux d'eau, qui sont de bons indicateurs visibles de la qualité écologique de l'évolution des biotopes qu'ils fréquentent, ont déjà été étudiés ([rapport CIPR n° 277](#)). Les amphibiens et les poissons pourraient également être pris en compte. En l'état actuel, on invitera à se reporter aux résultats des analyses réalisées dans le cadre du programme d'analyse biologique Rhin 2018/2019 ([rapports CIPR nos 273-276 et 279-280](#)).

La méthode, qui a ici été appliquée pour la première fois, permettra à l'avenir de réaliser à intervalles réguliers et avec un meilleur rapport coûts/efficacité un monitoring systématique à haute résolution et semi-automatisé du réseau de biotopes.